



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR



Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
D'AMOS-HARRICANA



Chambre de Commerce
Témis-Accord

COMMUNIQUÉ

Travailleurs étrangers temporaires

La FCCQ et les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue exigent un moratoire immédiat sur les restrictions

Abitibi-Témiscamingue, le 17 juin 2025 – À l'occasion de leur grande rencontre annuelle, la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD), la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN), la Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana (CCIAH), la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO), la Chambre de commerce Témis-Accord (CCTA) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) unissent leurs voix et interpellent les gouvernements pour exiger une fois de plus un moratoire immédiat sur les restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) imposées depuis l'automne dernier.

Depuis près d'un an, les entreprises perdent graduellement des travailleurs face à leur incapacité de renouveler leur permis de travail. Cette perte de talents indispensables fait pression sur la chaîne de valeur des entreprises et les force à réduire leurs activités. Selon un sondage de la FCCQ, 64 % des répondants indiquaient devoir refuser des contrats, réduire leur production ou fermer un quart de travail si leurs travailleurs étrangers temporaires (TET) actuellement au travail devaient quitter.

« Cette grande rencontre des chambres de commerce de partout au Québec nous permet de constater sur le terrain les dégâts déjà causés aux entreprises par les restrictions au PTET depuis près d'un an. Les gouvernements doivent le constater à leur tour et rétablir le programme tel qu'il était avant septembre 2024. Ils doivent éviter que la situation des entreprises ne se détériore davantage dans le contexte économique difficile. Ils ont une responsabilité face aux PME du Québec », affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Agir maintenant pour les régions

La FCCQ et les Chambres de commerce de la région prennent acte de la volonté du gouvernement d'aligner l'immigration avec les besoins de main-d'œuvre des régions, mais estime que les baisses des seuils annoncés chez les permanents et les temporaires seront contre-productives; les travailleurs étrangers étant essentiels aux entreprises de l'ensemble des régions. Chaque région du Québec vit une pénurie de main-d'œuvre, notamment dans des professions spécifiques, et

le recours aux travailleurs étrangers reste la seule solution pour assurer la vitalité de nos entreprises et de nos régions. Les entreprises en région ne sauraient attendre les consultations sur la planification de l'immigration annoncée par le gouvernement du Québec avant de voir un changement dans les politiques.

«Dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, les nouvelles restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires sont profondément déconnectées de la réalité régionale. Rehausser le seuil salarial pour les emplois à haut salaire, dans un contexte de plein emploi et de départs massifs à la retraite, revient à couper l'accès à une main-d'œuvre essentielle à notre développement. En 2023, plus de 1 100 permis ont été délivrés dans notre région, soutenant directement plus de 400 entreprises. Ces chiffres illustrent à quel point les TET sont indispensables à notre économie.

Aujourd'hui, nos membres se voient contraints de ralentir leur production, de refuser des contrats, voire d'envisager une réduction significative des services ou même des fermetures. Cela remet en question la rentabilité d'investissements majeurs en modernisation et en expansion réalisés ces dernières années. Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu économique, mais aussi humain : ces travailleurs, qui vivent, consomment et s'intègrent ici, contribuent activement à la vitalité de notre communauté.

Les politiques actuelles menacent directement la pérennité de notre tissu économique régional. Le gouvernement doit suspendre immédiatement ces mesures et rétablir l'accès équitable au programme, en tenant compte des réalités spécifiques des régions comme la nôtre. » ajoutent les représentants des chambres de commerce de la région.

À propos des chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent cinq organisations locales dynamiques : celles de Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, La Sarre et Témiscamingue. Ensemble, elles représentent un réseau engagé au service du développement économique régional. En tant que porte-voix des entreprises de tous les secteurs, elles travaillent à promouvoir un environnement d'affaires favorable, à soutenir l'entrepreneuriat et à défendre les intérêts de leurs membres auprès des instances gouvernementales. Solidaires et enracinées dans leur milieu, ces chambres jouent un rôle clé dans la vitalité économique et sociale de l'Abitibi-Témiscamingue.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

FCCQ

Jeremy Ghio

Directeur principal, TACT

Cellulaire : 438 407-3029

jghio@tactconseil.ca

Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Stéphane Brown, président

Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Tél. : 819 277-1080

Sébastien Richard, président

Chambre de commerce de Val-d'Or

Tél. : 819 825-3703

Claude Balleux, président

Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana

Tél. : 819 732-8100

Dany Chamberland, président

Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

Tél. : 819 333-9836

Véronique Girard, co-présidente

Chambre de commerce Témis-Accord

Tél. : 819 629-6657

Karie Bernèche, co-présidente

Chambre de commerce Témis-Accord

Tél. : 418 563-3140